RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00164
Numéro SIREN : 835 134 586
Nom ou dénomination : ABEYE

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2023 sous le numéro de dépôt 4947

Bilan Actif

Période du 06/02/18 au 31/12/19
Edition du 06/02/20
Tenue de compte

ABEYE

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	6 000	6 000		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	216 742		216 742	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**222 742**	**6 000**	**216 742**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 520	44	1 476	
Immobilisations en cours	209 074		209 074	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**210 594**	**44**	**210 550**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	**433 335**	**6 044**	**427 292**	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	86 904		86 904	
TOTAL stocks et en-cours :	**86 904**		**86 904**	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	42 000		42 000	
Autres créances	83 813		83 813	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**125 813**		**125 813**	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 678		20 678	
Charges constatées d'avance	16 787		16 787	
TOTAL disponibilités et divers :	**37 465**		**37 465**	
ACTIF CIRCULANT	**250 182**		**250 182**	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**683 518**	**6 044**	**677 474**	

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
le 13 JUIN 2023
sous le N° B 4947

© Sage

Bilan Passif

ABEYE

Période du 06/02/18 au 31/12/19
Edition du 06/02/20
Tenue de compte

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	186 500	186 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			34 125	
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			(105 508)	
		TOTAL situation nette :	115 117	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	115 117	
Produits des émissions de titres participatifs			100 000	
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES	100 000	
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			257 075	
Emprunts et dettes financières divers			41 806	
		TOTAL dettes financières :	298 881	
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			146 325	
Dettes fiscales et sociales			17 151	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	163 476	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	462 357	
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	677 474	

© Sage

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE l'EXERCICE

La société a été créée le 6 février 2018. Son premier exercice est clos au 31 décembre 2019 et a donc une durée de 23 mois.
ABEYE dispose du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI).

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- image fidèle,
- continuité d'activité,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Elles résultent des dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 *Actif immobilisé*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage.
Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.
Les comptes courants sont également le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.3 *Stocks et en-cours*

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de remplacement ou de réalisation.

2.4 *Créances et dettes*

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.5 *Disponibilités*

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3. CHANGEMENT DE METHODE

S'agissant du premier exercice de la société, aucun changement de méthode n'est à mentionner.

Immobilisations

Période du 06/02/18 au 31/12/1
Edition du 06/02/20
Tenue de compte

ABEYE

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			222 742
TOTAL Immobilisations incorporelles :			**222 742**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 520
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			209 074
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			**210 594**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL			**433 335**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			222 742	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			**222 742**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 520	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			209 074	
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			**210 594**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL Immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			**433 335**	

© Sage

Amortissements

ABEYE

Période du 06/02/18 au 31/12/19
Edition du 06/02/20
Tenue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles		6 000		6 000
TOTAL immobilisations incorporelles :		**6 000**		**6 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		44		44
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		**44**		**44**
TOTAL GÉNÉRAL		6 044		6 044

État des Échéances des Créances et Dettes

ABEYE

Période du 06/02/18 au 31/12/19
Edition du 06/02/20
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	42 000	42 000	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	38 813	38 813	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	45 000	45 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**125 813**	**125 813**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 787	16 787	
TOTAL GÉNÉRAL	**142 600**	**142 600**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	257 075	133 450	123 625	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	146 325	146 325		
Personnel et comptes rattachés	4 827	4 827		
Sécurité sociale et autres organismes	4 655	4 655		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 000	7 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	669	669		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	41 806	41 806		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**462 357**	**338 732**	**123 625**	

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX CREANCES

	€
	2019
• Clients	42.000
Total	**42.000**

2. CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX DETTES

	€
	2019
• Fournisseurs	-
• Dettes fiscales et sociales	7.675
• Autres dettes	-
Total	

3. CHARGES ET PRODUIS CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, d'exploitation, s'élèvent à 16 787 € au 31 décembre 2019.
Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2019.

4. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de :
- 11 000 actions de 10 € de catégorie A
- 7 650 actions de 10 € de catégorie B

Le capital social s'élève à 186 500 € au 31 décembre 2019.

5. CREANCES ET DETTES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

	€
	2019
Prêts	-
Créances clients	42.000
Autres créances groupe et associés	-
Emprunts et dettes financières diverses	-41.806
Dettes fournisseurs	-
Autres dettes groupe et associés	-

8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

	€
	2019
• Charges financières	1.327
• Produits financiers	-

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres des organes d'administration et de direction.

2. EFFECTIF

La société dispose d'un ingénieur au 31 décembre 2019.

Conforme à l'original

ABEYE
Société par actions simplifiée au capital de 186 500 €
Siège social : 27 rue Buffon
BEAUNE (21200)
RCS DIJON 835 134 586

ASSEMBLEE GENERALE

9 MARS 2020

PROCES VERBAL

Les actionnaires de la société ABEYE, société par actions simplifiée au capital de 186.500 €, dont le siège social est situé 27 rue Buffon à BEAUNE (21200), immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 835 134 586 se sont réunis en Assemblée Générale au 2-6 place du Général de Gaulle à Antony (92),

SONT PRESENTS :
[Michael KODOCHIAN, Président]
[La société ATOL, représentée par Monsieur Eric PLAT]
L'ensemble des autres actionnaires de la société

Il est ainsi constaté que 100 % des actionnaires sont présents à cette Assemblée Générale.

Le Président, Monsieur Michaël KODOCHIAN, ouvre l'Assemblée Générale. Il expose ensuite les principales réalisations de la société en 2019 et les perspectives pour 2020, notamment sur les 2 produits, Senior Care et Junior Care.
Des questions sont posées par des actionnaires pour lesquelles des réponses ont été apportées.

Puis l'Assemblée Générale passe au vote, sachant qu'au préalable une explication a été donnée par le Président sur ces différentes résolutions.

Première résolution

Conformément aux dispositions visées à l'Article L232-1 du Code de commerce, et par dérogation aux stipulations de l'article 25 des statuts, les actionnaires décident que le Président n'établira pas de rapport de gestion.
L'Assemblée Générale approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes annuels arrêtés à cette date et se soldant par une perte de 105 508 €.
L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président et aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit 105 508 euros, au poste « Report à Nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, Il est proposé aux associés d'augmenter le capital de la société, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'un nombre maximum de 9 000 actions de catégorie C.

Il est proposé aux associés de déléguer tous pouvoirs au Président pour :
- constater l'éventuel renonciation au droit préférentiel de souscription
- fixer le montant de la valeur de l'action et de la prime d'émission
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,

- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

La présente délégation est donnée jusqu'au 28 février 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Quatrième résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, Il est proposé aux associés d'émettre des Obligations Non Convertibles (ONC) pour un montant maximum de 2 millions d'euros. La valeur de chaque obligation est de 1 000 €, remboursable à échéance 3 ans après leur souscription. Ces ONC sont réservées, soit à des collaborateurs du Groupe Atol, soit à des Associés personnes physiques et/ou morales du réseau ATOL et leur famille. Ces obligations porteront intérêts annuellement aux taux annuels suivants :

- ONC garanties par Atol : 3 %
- ONC non garanties par Atol : 5 %

Il est proposé aux associés de déléguer tous pouvoirs au Président pour constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'émission des ONC.
La présente délégation est donnée jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, Il est proposé aux associés de créer des Bons de Souscriptions d'Actions (BSA), en une ou plusieurs fois. Ces BSA permettront de souscrire, à échéance 3 ou 5 ans, des actions de catégorie B, dans la limite de 1 000 actions.

Il est proposé aux associés de déléguer tous pouvoirs au Président pour :

- constater l'éventuel renonciation au droit préférentiel de souscription
- fixer le montant de la valeur des BSA et leur échéance de souscription d'actions

La présente délégation est donnée jusqu'au 28 février 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

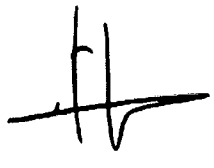
Sixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ses délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Aucun autre point n'est à mentionner. Le Président clôt l'Assemblée Générale.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et un administrateur.



Le Président, Michael Kodochian